

LE PETIT LIHONSOIS



*Bulletin
Municipal de la
Commune de
Lihons*

N° 49 MAI 2024

Vive l'été



Lihonsoises, Lihonsois,

Après le beau succès populaire de la fête du printemps, j'ai la joie de vous présenter dans ce bulletin estival, le programme du FESTI LIHONS N°4. Ce festival va de concert avec le 25^{ème} anniversaire de l'École de Musique de Haute Picardie et la fête communale, pour enchanter je l'espère une fois encore, petits et grands. Le Conseil Municipal, les membres de l'École de Musique, les agents, les bénévoles de l'Amicale et des Aînés, motivés par cette manifestation d'ampleur ont très bien travaillé depuis 1 an et je les en remercie. Je remercie aussi l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien financier : la Communauté de Communes de Haute Picardie, le Département, le Crédit Agricole, les communes de Belloy en Santerre, Chaulnes, Dompierre-Becquincourt, Puzeaux et Lihons, l'ensemble des commerçants, artisans et entreprises (plus de 40) qui nous ont accordé leur confiance et qui vous sont présentés dans ce bulletin.

Concernant les groupes qui composent ce programme, la sélection a été difficile car la demande était très forte, de quoi déjà prévoir le plateau du FESTI LIHONS N°5...

Ces musiciennes et musiciens vont animer ce week-end avec tout le talent qu'on leur connaît. Je vous souhaite d'avance, un heureux festival, allez-y toutes les heures, il se passe toujours quelque chose, ouvrez les oreilles et laissez-vous enivrer par la musique !

**Amusez-vous bien et n'abusez pas trop !
Vivement le 7 juin que la fête commence
et merci de votre attention**

BONNES VACANCES D'ÉTÉ

Le Maire

Robert Billoré



BUVETTE ET RESTAURATION

Orangina, Coca, Perrier, Oasis : 2.50€

Bière Pression, Kir vin blanc : 2.50€

Bouteille de vin rosé, rouge : 12€

Ricard : 3.50€

Glace
italienne
2.50€



PAIEMENTS ACCEPTÉS

Chèque Bancaire



~~Carte bleue~~



Espèces



Restauration Rapide

VENDREDI SOIR

Burger+ frites 10 €

Barquette frites + 1 viande au choix
(saucisse ou merguez ou fricadelle) 6 €

SAMEDI ET DIMANCHE MIDI ET SOIR

Américain 8 €

Barquette frites + 1 viande au choix
(saucisse ou merguez ou fricadelle) 6 €

Au Cœur de Lihons

VENDREDI SOIR

Cuisses de poulet / frites

SAMEDI MIDI

Tripes / frites 10€

SAMEDI SOIR

Saucisse de Toulouse / frites

DIMANCHE MIDI

Tripes / frites



Rôtisserie

VENDREDI ET SAMEDI SOIR



JAMBON À LA BROCHE
ACCOMPAGNÉ DE
POMMES DE TERRE
RÔTIES AU JUS

12€

ATTRACTIONS FORAINES

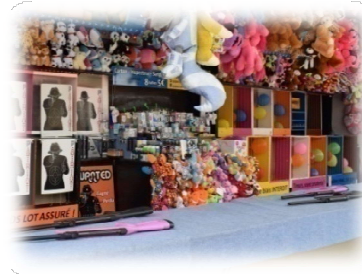
Tours gratuits les 7, 8, 9 et 10 juin offerts
par la Commune de Lihons



RADIO CAR



TIR À LA CARABINE



MACHINES À PIÈCES



PROGRAMME FESTI LIHONS Vol. 4

Vendredi 07 juin

18h00 : Groupe Bidon / Percussions



Spectacle percutant, adepte de la défonce des bidons d'huile, de l'éclate des rythmes et des oreilles...

Les morceaux, tous de composition originale, inspirés de rythmes simples ou empruntés aux "grands" mais triturés sans ménagement.



19h30 : Mystikal Man / Reggae



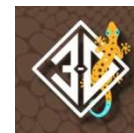
Un chanteur originaire de Bretagne et une paire de platines, Mystikal man évolue depuis 10 ans dans toute la France et à l'étranger. Son style varie du roots reggae au raggamuffin.



21h30 : Groupe 3-D / Pop-rock



Le groupe de reprises pop-rock, d'"hyper tubes" de toutes générations allant des années 50 à aujourd'hui en insistant sur les années 80. Leur répertoire parle à tout âge, à tout public.



Samedi 08 juin

12h30 : Clémence Duchaussoy / Accordéon



Amusez-vous avec Clémence au bal musette, valsez, twistez et profitez d'un air d'accordéon.



14h00 : Baton Tape ! / Conte Musical

Il était une fois une famille pauvre qui comptait trois fils : Pierre, Jacques et Jean. Leurs générosité et gentillesse avec une fée, leur octroi des privilèges, vite volés...



15h00 : Polysongs / Chorale



Polysong est un groupe de choristes qui vous prépare de sympathiques spectacles !

16h30 : Chorale / École de Musique

Venez partager un moment musical avec la chorale de l'École de Musique.



17h00 : Musikverein d'Edemissen



Venez écouter la fanfare composée de musiciens allemands.



18h00 : Atelier Jam / École de Musique

Le mot anglais « Jam Session » signifie « séance d'improvisation ». Réservé à l'origine au jazz, il s'ouvre désormais à tous les styles, plusieurs musiciens peuvent se joindre à cette séance.



19h00 : Orchestre Rock

Venez partager un moment musical avec l'Orchestre Rock de l'École de Musique.

20h30 : Mind CollapSe / Métal Progressif



Groupe de Métal Progressif, mêlant puissance et élégance, qui passe de parties techniques/mélodiques à des ambiances plus légères et atmosphériques.



22h00 : B 2 G Ç / Variétés



Venez écouter les tubes de votre jeunesse, quelque soit votre âge.



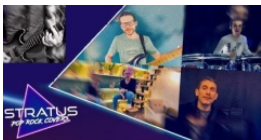
Dimanche 9 juin

12h30 : Atelier Musiques Actuelles

Diverses pratiques vocales et instrumentales des musiques actuelles, abordant modes de jeux ou techniques particulières. Guidé par un professeur, le groupe réalise son propre univers musical....



14h00 : Stratus / Pop Rock Cover



Groupe constitué de musiciens passionnés par la musique des années 80 dans un style pop rock new wave. Soyez nostalgiques de cette époque ou simplement curieux de découvrir les hits qui ont marqué cette décennie.



16h00 : M P M / Rock



Groupe formé en 2010 sur Amiens, il vous propose des reprises Blues Rock sonnantes et trébuchantes.



17h30 : Monty Picon / Rock Alternatif Breton



Groupe de rock orchestral à géométrie variable qui dégage toujours la même énergie contagieuse. De l'âme, du cœur, de l'électricité, des guitares, des cuivres et du piston.



CONCERTS GRATUITS
VENEZ NOMBREUSES
ET NOMBREUX



DECHETS ET TRI SELECTIF

GURDEBEKE, LE RECYCLAGE POUR LES PARTICULIERS, PROFESSIONNELS ET COLLECTIVITÉS

GURDEBEKE

RECYCLAGE



Vente & Location
de matériels



Collecte &
Transport



Recyclage &
Traitement



Déconditionnement
& Hygiénisation

65 boulevard Carnot 60400 NOYON

03 44 93 25 25

accueil@gurdebeke.com

PARTENAIRES
FESTI LIHONS



13 rue du Sémaphore BP 70153 80800 VILLERS-BRETONNEUX

03 22 96 44 50

stag@lhotellier.fr



Lieu dit Sole du Bois Galet 80320 LIHONS

03 23 63 43 04

contact@mwb.fr

***PARTENAIRES
FESTI LIHONS***



Route de Saint-Quentin ZAL Saint-Sulpice 80400 HAM

03 23 81 47 47

thomas.vasseur@colas-ne.com



MAÎTRE D'OEUVRE



LOTISSEMENT



ASSISTANCE AUX COLLECTIVITÉS



AMÉNAGEMENTS DES VOIRIES



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



RÉFÉRENCES

Rue du Moulin CS 20602 80850 BERTEAUCOURT-LES-DAMES

03 22 52 79 49

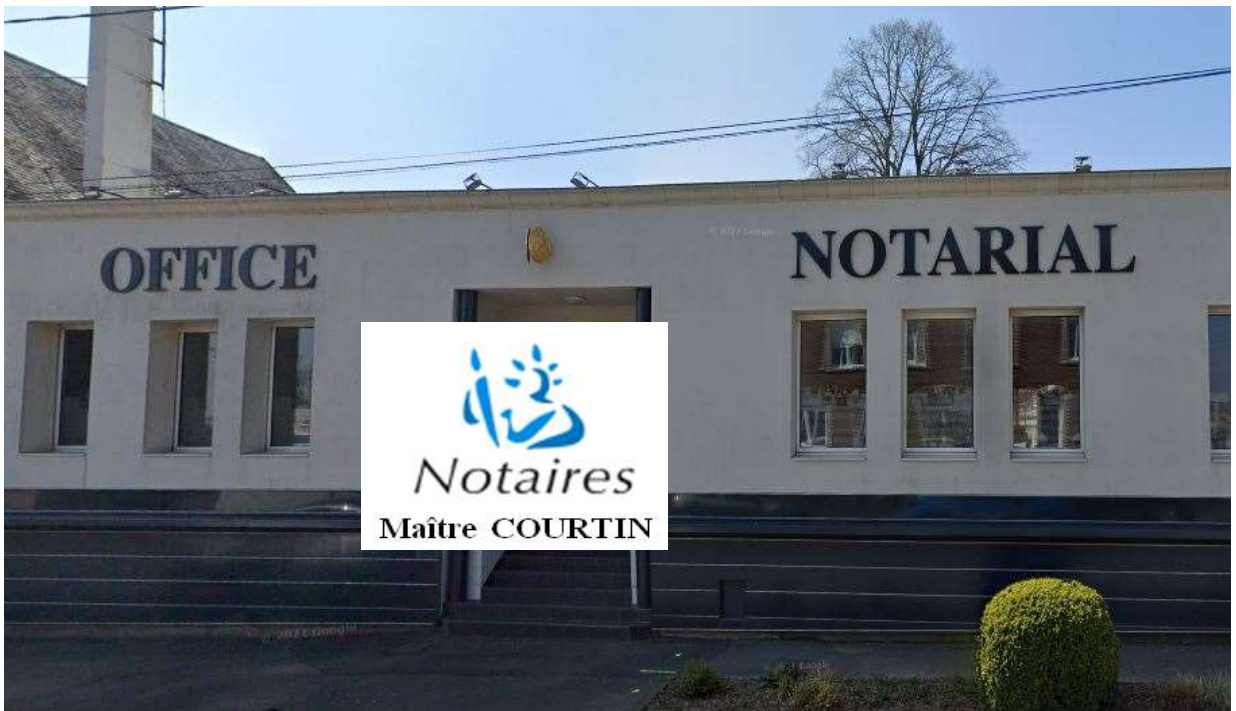
evia@evia.fr

***PARTENAIRES
FESTI LIHONS***



20 route de Vauvillers 80170 ROSIÈRES-EN-SANTERRE

03 22 88 09 46



39 rue Roger Salengro 80320 CHAULNES

03 22 85 40 21

courtin.gregory@notaires.fr

PARTENAIRES FESTI LIHONS



DOMPIERRE-BECQUINCOURT



PUZEAUX



VINCENT FERREIRA
CARRELEUR/MOSAÏSTE
ROSIERES EN SANTERRE

FERREIRA CARRELAGE

06/77/86/64/34
ferreira.carrelage80@gmail.com
page facebook: ferreira carrelage



PARTENAIRES



REGNIER
NATURE

SPECIALISTE DE LA MOTOCULTURE

03 22 75 59 91

Chemin Croisé de Bellevue, 80300 Albert
regnier.motors@wanadoo.fr - www.regnier-nature.fr

FESTI LIHONS

 Ets Gabriel
Guillemont
csguillemont@wanadoo.fr




ENERGIES



03 22 88 04 99 Rosières en Santerre



www.guillemont-energie.fr



LA CAVE DE ROSIÈRES

10 RUE DU NIGER | 80170 ROSIÈRES-EN-SANTERRE

06 14 46 27 84
lacavederosieres@gmail.com

PARTENAIRES

7



LEA Les Entrepreneurs Associés

16, rue Edouard Ruelle
80440 Blangy Tronville

06 07 10 52 38
bmoreau.lea@gmail.com

FESTI LIHONS

Depuis 1902

Dubosqueille

MARBRERIE - POMPES FUNÈBRES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
ARTICLES FUNÉRAIRES

Contrats obsèques

73/7
24H24 44 rue Pasteur - 80170 ROSIÈRES
Rue du Bosquet - 80320 CHAULNES

Tél : 03 22 88 02 99





Benoit GANCE

Menuiserie-Charpente
Ameublement

3 rue Jean Catelas 80320 CHAULNES

contact@sarlgance.fr

Tél : 03 22 85 47 43

**SAS
DÉJARDIN**

Plomberie - Sanitaire - Chauffage
Tuyauterie Industrielle
Climatisation
Energies renouvelables
Traitement de l'eau - Tout à l'égout



1, Rue de la Place - 80170 BAYONVILLERS

☎ 03.22.42.31.87 - contact@sasdejardin.fr

Lavolet Informatique

Vente et dépannage de matériel informatique,
fournitures et matériel de bureau.



10 rue Victor Hugo
80170 Rosières-en-Santerre ☎ 03 22 88 87 70
06 07 15 85 88

www.lavoletinformatique.fr



PLÂTRERIE MODERNE

MAILLE Patrice

tél. 03 22 85 17 62

port. 06 47 75 79 38

patrice.maille@wanadoo.fr

SARL PLATRERIE MODERNE

GROS OEUVRE - ISOLATION - PLATRERIE
FAUX PLAFOND - CARRELAGE

1bis rue du PUIIS - 80340 LA NEUVILLE LES BRAY

3 rue NEUVE - 80200 SOYECOURT

PARTENAIRES

NICOBRİK

Maçonnerie



NICOBRİK

BUTEUX Nicolas

7 allée creuse 80320 CHAULNES

Tél : 06 69 64 44 08



30 place Henri Sy 80320 LIHONS

03 22 84 19 20

FESTI LIHONS

CAFE - BAR

TABAC-PRESSE-TIERCÉ

ROSE & LAURENT

3 rue du Temple

80320 CHAULNES

Tél : 03 22 85 41 99

Ets LEBER & FILS

Artisans

- Couverture

-Zinguerie

-Etanchéité



80170 ROSIERES-EN-SANTERRE

03 22 78 14 45 / 06 20 82 08 84



Vincent COPPÉE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Industriels & Particuliers

☎ **03 22 87 22 24**

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

ALARME/VIDÉO

AUTOMATISATION PORTAILS

INSTALLATION DE BORNE DE RECHARGE



Zone industrielle Ouest
rue du Champ Macret - 80700 Roye

✉ contact@vincentcoppee.fr

www.vincentcoppee.fr



Stéphane / Bâches

Création - Réparation

- Bâche de terrasses mobil-homes
- Véhicules 4x4 Pick-up - Barnums
- Bassins - Pergolas - Petites Remorques
- Bâche Plate

3 rue de Lihons - 80320 Chaulnes
06 63 25 22 26 - ansquers@hotmail.com

PARTENAIRES

santé



prévoyance



champs

mutuelle
moat



Nous contacter

Mutuelle MOAT

03 44 06 03 90

21 rue Jules Ferry

BP 80403

60004 BEAUVAIS Cedex

métris

Géomètres - Experts - Associés

03 22 48 52 52

Villers-Bretonneux

FESTI

Le **Santerre**

BAR-TABAC

JEUX-LOTO

4 rue Victor Hugo

80170 ROSIÈRES

Tél : 03 22 88 84 12

Julien Baillet

12, rue de Rosières
80170 WARVILLERS

06.79.26.50.03

julien.baillet4@orange.fr

Charpente Couverture Menuiserie



SIRET 809 443 963 00024

LIHONS

BARILLET
L'évolution est dans notre nature

1920
2020

100
ANS
AU SERVICE
DES CLIENTS



**SPÉCIALISTE BOIS
& DÉRIVÉS ET
SECOND-OEUVRE**



PHARMACIE SAVARY DEBLOCK
23 Rue Odon Dumont 80320 CHAULNES
 Matériel Médical - Livraison à domicile
 Services - Ecoute - Conseils
 Tel: 03.22.85.40.07
 Mail: pharmaciesavarydeblock@orange.fr



DEKRA **CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE de l'Espinoy**

MOREUIL
 ZI, rte de Thennes
 03 22 09 80 80
 MONTDIDIER
 03 22 78 05 05
 ROSIERE en S.
 03 22 88 03 33

CALM

Traiteur à domicile
Bienvenue chez Greg!
 Téléphone: 06 82 96 17 85
 Adresse : 2 rue Roger Salengro
 80320 Chaulnes
 Email: calm80320@gmail.com

PARTENAIRES FESTI LIHONS

Ets KAISER - Harbonnières

Dessouchage Clôture
 Abattage Elagage
 Taille de haies

Siret : 52757051900027 **Devis gratuit**

ets.kaiser80@gmail.com **06 11 13 00 55**
 www.ets-kaiser.com

CHAMPAGNE
ALAIN Boutillat

9, RUE DE LA CENSE - 51530 MORANGIS
 Tél. : 03 26 59 73 81 - Port. : 06 28 61 48 46
 E-mail : champagne.boutillat@wanadoo.fr
 Site : www.champagne-alain-boutillat.fr

Coiffeuse à Domicile
Sonia Cogez
 Artisan
03.22.83.22.71

Lihons
 06.27.52.35.68

Atelier Fleurs

Rue du Bosquet
 80320 Chaulnes
 03 22 85 80 80

Du mardi au samedi :
 9h-12h et 14h-19h

BOULANGERIE PATISSERIE
SENÉ LEVASSEUR
 38 avenue Aristide Briand
 80320 CHAULNES
 03.22.85.40.81

Naturel Beauté
 votre institut de beauté masculin et féminin

80320 LIHONS **Tél. 03.22.83.04.54**

Vanbrabandt Sébastien
 0644159430
 14 place Henri sy
 80320 lihons
 vaneb80@gmail.com

Peinture, plâtrerie, isolation, pose de
 parquet, pose de faïence, aménagement
 intérieur

L'espace Origami
 Association Culturelle
By Tbi

Maitre Tbi
 Origamiste de père en fils

Ateliers et expositions
 Le petit chapeau rouge
 Le plus petit cirque d'origami
 du monde !?!

jphy.blaise@gmail.com www.facebook.com/MaitreTbi

Fox Nails
 Prothésiste Ongulaire

06 16 72 25 62
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100093604554897>

Disti'Flore

TISANES • HUILES ESSENTIELLES • HYDROLATS

Audrey & Laurent
 06 73 26 91 72 06 82 47 24 47

distiflore@gmail.com
 www.distiflore.fr

Ambulances Taxis de Chaulnes
 Dautrevaux

89, avenue Aristide Briand
 80320 CHAULNES
Tél. 03 22 85 40 15
06 99 40 40 15

89, Av. Aristide Briand - 80320 CHAULNES

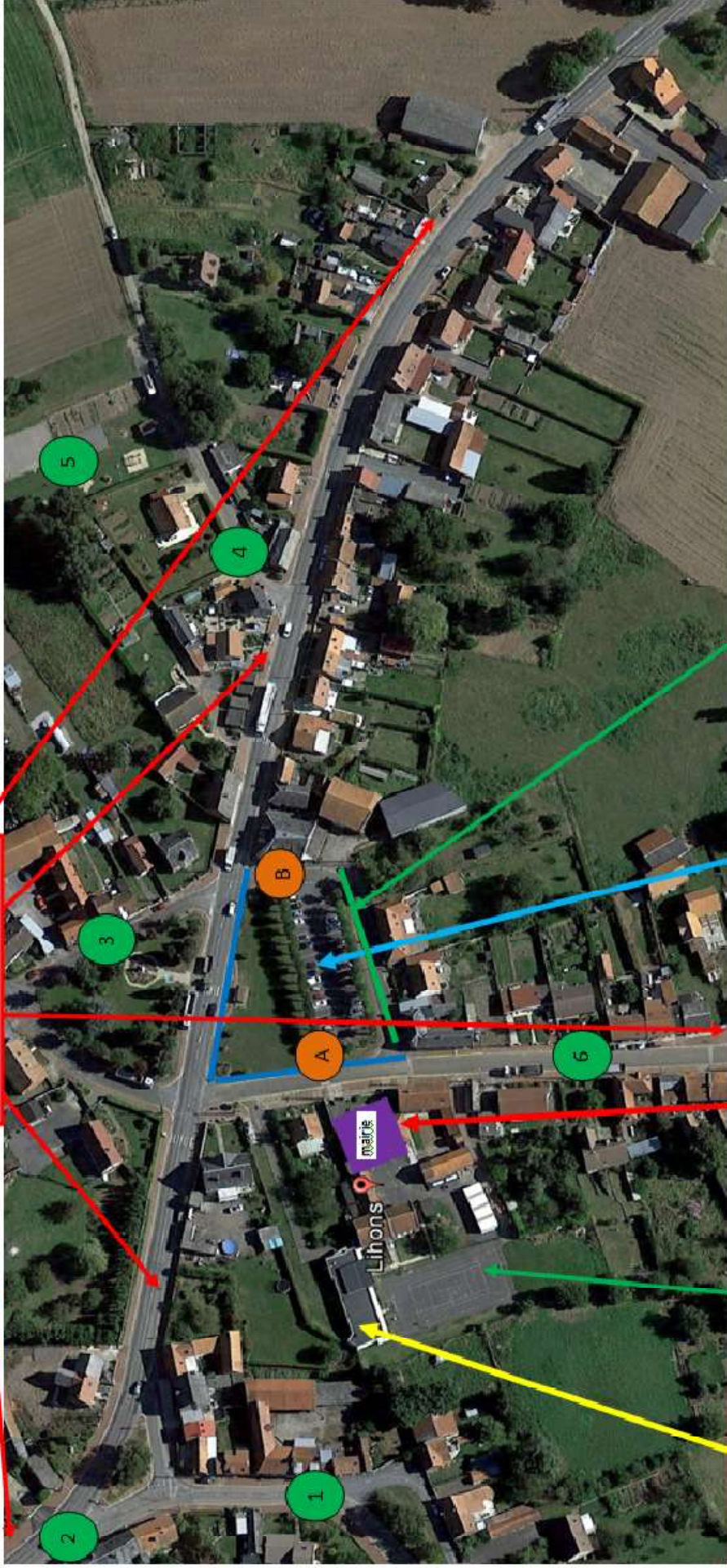
GRUPE **egero**
 FERNANDES

Entreprise familiale depuis 1977 à Allonville

GRUPE FERNANDES EGERO
 18, rue du Petit Camon 80250 ALLONVILLE
 03 22 69 22 70 - contact@egero.fr

Plan du dispositif de sécurité du Festi Lihons 4 des 7, 8 et 9 juin 2024

Panneaux fête locale



École de musique
Poste de secours
QG

Bureau de vote
En mairie

Place Henri Sy
Attractions foraines,
concerts sous
chapiteaux

Parking forain
Route barrée

Légende

- A, B Rues pour stationnement du public
- A, B Position des agents de sécurité
- Barrières de sécurité

Parkings fermés pour
musiciens, invités,
organisateur

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES HORAIRES DE PERMANENCE MAIRIE

MARDI 14H00-18H00

JEUDI 14H00-18H00

La grille de la mairie reste **fermée** en dehors de ces horaires
Pour prendre RDV, veuillez appeler la mairie au **03 22 85 41 96**

En cas d'urgence seulement : 07 72 41 92 52

PAS DE PERMANENCE LES 06 ET 11 JUIN

Juillet-Août : permanences le **mardi seulement 14h-18h**

MAIRIE FERMÉE CONGÉS D'ÉTÉ : DU 14 AU 31 AOÛT INCLUS

Reprise normale le 03 septembre

POUR LES NOUVEAUX HABITANTS DE LIHONS

Le Conseil Municipal, les employés, les habitants de Lihons, souhaitent la bienvenue aux nouveaux Lihonsoises et Lihonsois.

Nous vous invitons vivement à vous présenter en mairie aux heures de permanences.
Vous serez accueillis par la secrétaire, le Maire ou une adjointe, pour obtenir les renseignements concernant :

- Les services de la commune
- Les associations, leurs activités, les plannings
- L'arbre de Noël (enfants de 12 ans maximum)
- Le colis des anciens et repas des aînés (à partir de 60 ans)
- La mise à jour des différents fichiers de la commune
- L'inscription sur listes électorales
- Le recensement militaire pour les + de 16 ans



ATTENTION

Il n'est plus possible de s'inscrire sur la liste électorale pour ce scrutin

EFFECTUER UNE PROCURATION

La procuration permet à un électeur (le mandant) de confier l'expression de son vote à un autre électeur (le mandataire), ils doivent tous les deux être inscrits sur une liste électorale. Le mandant, avec sa carte d'identité, doit **obligatoirement** se déplacer en personne auprès de la gendarmerie ou au greffe du tribunal pour effectuer la procuration.

Toutes les informations sur le site internet <https://www.maprocuration.gouv.fr>

ENVIRONNEMENT

Avec l'arrivée du beau temps, pensez déjà à couper et à traiter afin d'éviter les chardons dans quelques semaines. Le printemps, c'est la période où la commune reprend l'entretien des espaces verts. Aidez-nous en ne jetant ni papier, ni bouteille ou autres détritrus. Respectez les parterres de fleurs, l'Abribus, l'aire de jeux, le site du Prince Murat, les chemins, les propriétés privées, et ce, pour le bien être de tous

Nous vous rappelons que **l'entretien des trottoirs et des caniveaux est IMPÉRATIF ET À VOTRE CHARGE** (arrêté communal du 13/11/2017)

**Cette propreté est l'affaire de toutes et de tous
Elle reflète l'image de la commune à l'extérieur**

BON SENS ET RESPECT D'AUTRUI

Voisinage

Le respect du voisinage s'appuie sur certaines règles de vie :

- Éviter les nuisances sonores **entre 22h et 7h** (cris, aboiements des chiens, musique forte)
- Ne pas dégrader le bien d'autrui (boîtes aux lettres, parterres de fleurs, grillage...)

Conciliateur de justice

Un conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole.

La conciliation est **un mode de règlement amiable de litiges** de la vie quotidienne.

Litiges concernés et champs d'action :

- Difficultés entre les bailleurs et locataires
- Litiges de la consommation
- Problème de copropriété
- Litiges entre commerçants
- Litiges entre personnes
- Litiges et troubles du voisinage

Mr **Alain SÉGOUFFIN** conciliateur de justice
vous reçoit sur rendez-vous en appelant le **06 12 47 97 69**

Pouvoirs de police municipale du Maire : sécurité et salubrité publiques

Dans le domaine **privé** les interventions du Maire sont exceptionnelles
en cas de **péril grave et imminent**

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Vu le Code des collectivités territoriales

Vu le Code pénal

Vu le Code de la santé publique, notamment les articles L1, L2, L49 et L772

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...) ne peuvent être effectués que :

- **du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30**
- **le samedi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00**
- **le dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00**

L'HEURE DES VACANCES A SONNÉ, AYEZ LES BONS RÉFLEXES



De nombreux faits sont actuellement commis pendant une courte absence des propriétaires. Afin de lutter contre ce phénomène, il est recommandé de :

- ✓ Verrouiller tous les accès (y compris les portails pour les maisons individuelles)
- ✓ Laisser des lumières allumées et visibles de l'extérieur
- ✓ Signaler son absence à un voisin de confiance qui sera en mesure d'alerter les forces de l'ordre en cas d'activité suspecte en **composant le 17**

Suivre l'actualité de la gendarmerie et recevoir de précieux conseils :

<https://www.facebook.com/gendarmerienationale>

<https://twitter.com/gendarmerie>

<https://www.facebook.com/Gendarmerie-de-la-Somme>



MAISONS FLEURIES MAISONS DÉCORÉES « NOËL »

Participation aux concours



Pour les maisons fleuries le jury passera pendant toute la période estivale et entre les fêtes de fin d'année pour les maisons décorées

Participations aux concours exclusivement sur inscription

✂

COUPON À COMPLÉTER

À remettre en mairie au plus tard le 30 juin

Madame/Monsieur :

Adresse précise :

Participera :

maisons fleuries

maisons décorées Noël

Vous pouvez cocher une ou deux cases.

Déclaration Impôts revenus 2023 en 2024



Malgré la mise en place du prélèvement à la source, **la déclaration de revenus est obligatoire.**

Les dates limites de **déclaration en ligne** sont fixées dans la Somme (80) **au 6 juin 2024.**

La déclaration papier doit être déposée au plus tard le 21 mai 2024, quel que soit le lieu de résidence.

Déclaration en ligne

Si vous possédez déjà un numéro fiscal, vous devez déposer votre déclaration de revenu en ligne sur le site impots.gouv.fr et suivre les étapes ci-dessous :

- connectez-vous à votre espace particulier
- munissez-vous de votre numéro fiscal (voir dernier avis d'imposition) et de votre mot de passe
- sélectionnez la rubrique « déclarer »
- remplissez les catégories de revenus et charges vous concernant.

Si n'avez pas de numéro fiscal, vous pouvez le demander auprès du « service des impôts des particuliers » au guichet ou à partir d'un formulaire disponible à la rubrique *contact* du site www.impots.gouv.fr.

Après la réception de votre avis d'impôt, si vous constatez une erreur dans votre déclaration d'impôt, vous pourrez effectuer une correction directement en ligne depuis votre espace « Particulier » dès l'ouverture du service et jusqu'à mi-décembre.

À savoir : même si vous déclarez pour la première fois, votre déclaration en ligne sera pré-remplie. Elle contient certains revenus déjà saisis tels que salaires, retraites, allocations chômage et indemnités journalières, revenus de capitaux mobiliers...

Avant de valider votre déclaration pré-remplie, vous devez vérifier les informations indiquées et si nécessaire, les corriger et les compléter.

Déclaration papier

Vous pouvez faire une déclaration papier si :

- votre résidence principale n'est pas équipée d'un accès internet
- votre résidence principale est bien équipée d'un accès à internet mais vous n'êtes pas en mesure d'utiliser correctement le service de télé déclaration

UN CIRCUIT DANS LE DÉPARTEMENT DU PAS DE CALAIS DIMANCHE 11 AOÛT 2024

Voyage organisé par la commune

- 07h15** : Rendez-vous sur la place de la mairie, départ **7h30 impératif**
- 10h00** : Visite du village St Joseph à Guines
- 12h00** : Déjeuner à l'Estaminet
- 14h30** : Départ vers Éperlecques
- 15h30-16h45** : Visite guidée du Blockhaus d'Éperlecques
- 17h00** : Départ vers Lihons
- Retour à Lihons vers **19h15**



✂

COUPON RÉPONSE VOYAGE PAS DE CALAIS

À remettre en mairie au plus tard le 29 juin (50 premiers inscrits)

Accompagné du règlement à l'ordre de « régie de Lihons » pour valider l'inscription

Aucune réservation au-delà de cette date ne sera acceptée !

Madame/Monsieur :

VOYAGE	Nombre	Prix en euros	Total
Adultes	Lihons	X 25 €	=
	Extérieur	X 38 €	=
Enfants De 3 à 12 ans	Lihons et extérieur	X 10 €	=
Enfants Moins de 3 ans	Lihons et extérieur	X gratuit	
TOTAL			€

CHOIX DU PLAT	NOMBRE	
Adultes	Pot'je vlesch	
	Carbonnade	
Enfants	Jambon frites	
	Nuggets frites	

ATTENTION

Ne pas oublier de prendre votre siège auto pour les enfants en bas âge

RGPD : Nous collectons ces données afin de gérer un fichier de participants, traité informatiquement par la secrétaire de mairie de Lihons, mis à jour chaque année. Selon les modalités de l'article 13, chap3 du règlement RGPD de la CNIL

**Venez vivre
un bon moment
dans village
1900 -70'**

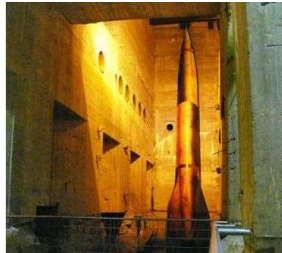
*Les jouets de votre enfance
et les années '70'
s'installent au village!
Depuis 30 ans une famille
d'artisans reconstitue un
village typique de la
période 1900-1970. Tout
en flânant, au détour des
places et ruelles, une
trentaine d'échoppes, lieux
de vie, ateliers et boutiques
entièrement meublés
d'ustensiles, outils et
matériaux d'époque.*



*Au détour des échoppes du
village d'antan, il est
fréquent de croiser 3 voire
4 générations en balade
familiale. Si la quiétude
règne, ça n'est pas pour
autant que l'on s'y ennue !
Curieux, les enfants
découvrent et jouent de
façon amusante avec le
passé, alors qu'anecdotes
et souvenirs refont surface
chez les aînés.
Naturellement le dialogue
s'installe entre tous. Ici,
pas la peine de se presser,
prévoyez deux à quatre
heures pour profiter
sereinement de votre
sortie.*



BLOCKHAUSS D'EPERLECQUES



Les Allemands décident de construire une base de fusées V2 à Eperlecques. Les travaux débutent en mars 1943, la main d'œuvre locale et à des requis du ST sont sollicités. De nombreux hectares de forêt sont alors déboisés.

À Londres, le docteur Jones, conseiller scientifique de la RAF, établit un lien entre Peenemünde, centre de recherches sur les armes V et le chantier d'Eperlecques. Le 29 juin 1943, le comité de défense du cabinet de guerre anglais décide l'attaque de Peenemünde et d'Eperlecques. Le 27 août 1943, premier bombardement du Blockhaus d'Eperlecques par 185 forteresses volantes de la 8ème USAAF. Site bombardé 25 fois entre août 1943 et août 1944.

En novembre 1943 : les travaux reprennent. Il faut trouver d'urgence une solution pour terminer la réalisation, du moins la partie sud du bâtiment qui avait pratiquement échappé aux bombes alliées. L'ingénieur Floss eut alors l'idée extraordinaire de poursuivre cette construction par la méthode, dite de "la tortue" : c'est-à-dire de fabriquer une carapace de béton de 5 mètres d'épaisseur, de la couler au niveau où les constructions étaient arrivées à ce moment, et ensuite de soulever cette carapace par des vérins hydrauliques, ce qui mettait le chantier à l'abri des bombardements. Grâce à cette technique, le Blockhaus actuel fut construit. Le toit, réalisé en plusieurs sections, a été soulevé par paliers successifs et nous pouvons encore voir aujourd'hui



les strates de béton qui ont été coulées après chaque élévation pour former le mur extérieur. Cette partie du blockhaus fut montée ainsi jusqu'à une hauteur de 22 mètres, ce qui créa à l'intérieur un volume suffisant pour, non seulement installer l'usine d'oxygène liquide, mais aussi servir d'abri pour le personnel et de point de stockage pour les éléments des fusées, du comburant et du combustible nécessaire à leur fonctionnement.



ATTENTION

**L'enquête « usagers » :
Quand ? Pourquoi ? Comment ?**

L'enquête sert à établir la base de données des usagers et à vous équiper afin de vous préparer aux évolutions de service (nouvelle tarification, modification des services de collecte...). A la fin du questionnaire, les enquêteurs :

- vous équiperont d'une nouvelle poubelle grise pucée ajustée au nombre de personnes au sein de votre foyer pour permettre la comptabilisation des levées de celle-ci.
- reprendront votre ancienne poubelle qui appartient à la Communauté de Communes Terre de Picardie.
- vous remettront un nouveau badge pour l'accès en déchèterie.



Quand pourrais-je sortir mes nouvelles poubelles et comment vais-je recevoir les nouvelles consignes ?

Dès la livraison de votre nouvelle poubelle grise, vous pourrez la présenter à la collecte : le calendrier ne change pas.

Une phase de test des équipements (pucés, camions) est prévue en fin d'année 2024 mais le comptage des levées ne commencera effectivement que le 1^{er} janvier 2025.

Est-ce que le camion va passer autant de fois pour le ramassage des ordures ménagères ?

Pour le moment, rien ne change sur la fréquence de passage.

Est-ce que le camion va passer autant de fois pour le tri sélectif ?

Rien ne change sur la fréquence de passage des sacs jaunes et bleus car l'objectif est bien d'augmenter le geste du tri.

Ce que je vais payer sera bien indexé sur la levée et non le poids de ma poubelle grise ?

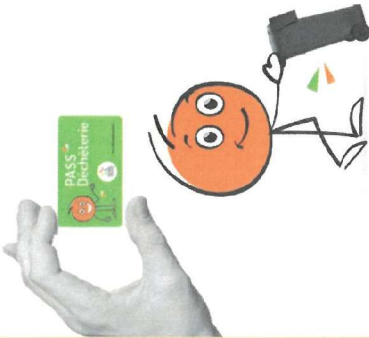
Oui, il ne sera pris en compte que le volume et le nombre de levées de votre poubelle grise pour établir votre tarif. Les camions sont équipés d'un dispositif qui permet de lire la puce électronique de votre poubelle grise pucée au moment de la collecte.

Si mon voisin met ses déchets dans ma poubelle d'ordures ménagères, est-ce que je paierai plus ?

Non, puisque c'est au nombre de levées mais attention, si votre poubelle déborde elle ne sera pas collectée.

Va-t-on reprendre tout de suite mes anciennes poubelles ?

Oui, votre ancienne poubelle sera récupérée si elle a été fournie par la Communauté de Communes Terre de Picardie. Elle sera reprise au moment du passage de l'équipe d'enquêteurs pour la livraison de la nouvelle.



Pourquoi les poubelles sont pucées ?

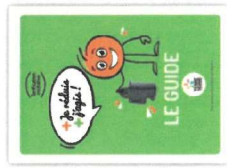
La puce sur votre poubelle grise permet d'identifier votre adresse et donc d'associer le producteur de déchets au nombre de fois où elle sera levée.

Nous avons une résidence secondaire, pouvons-nous refuser la poubelle ?

Non. Le cas des résidences secondaires est le même que les résidences principales. Toutes les habitations principales comme secondaires doivent être équipées d'une poubelle grise.

Comment faire pour diminuer ma production de déchets ?

Des astuces vous seront proposées dans le guide de la tarification incitative (TI).



Exemples : composter davantage vos déchets de jardin et certains déchets alimentaires, préférer des produits en vrac sans emballages, mieux trier, donner à des associations locales...

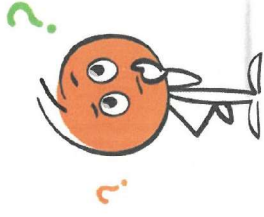
Vous n'avez pas peur de l'accumulation des dépôts sauvages ?

Non, les collectivités qui sont passées à la TI ne constatent pas davantage de dépôts sauvages. Si ce genre de dérives est constaté, elles seront sanctionnées.

Nous sortirons notre poubelle le moins souvent possible. Y aura-t-il un risque de mauvaises odeurs ?

Les déchets jetés dans la poubelle grise devront être bien déposés dans un sac hermétique.

Par ailleurs, en compostant une partie des déchets alimentaires, vous limiterez les désagréments.



Si je ne présente pas ma poubelle grise à la collecte, je ne paierai rien.

La TEOMi comprend une part fixe et une part variable et chacun paie à minima la part fixe.

Est-ce que je vais payer plus cher ?

Les coûts de la gestion des déchets sont en augmentation et l'objectif de la TI n'est pas de payer moins cher, mais de freiner l'augmentation de ces coûts.

Dans tous les cas, vous paierez moins cher en sortant votre poubelle une ou deux fois par mois qu'en la sortant chaque semaine.

Les sacs de tri sont-ils concernés par la part variable de la TEOMi ?

Non, c'est uniquement votre poubelle grise qui est concernée. Mais ce n'est pas une raison pour mettre n'importe quels déchets dans les sacs de tri ! S'il contient trop d'erreurs de tri, leur collecte sera refusée.

Ma poubelle a tendance à déborder, que va-t-il se passer ?

Si votre poubelle grise déborde, il vous faudra stocker vos sacs en attendant une prochaine collecte. Vous avez par ailleurs la possibilité de demander une poubelle grise de plus grand volume, pour laquelle les levées supplémentaires vous coûteront cependant plus cher qu'une poubelle de petit volume.

Reprise des anciens bacs

ATTENTION

25 SAMEDI Centre socio-culturel
MAI Rue Paulin, 80320 CHAULNES
 10h/17h Entrée gratuite
Illustration et photographies: Axel Pichon

FORUM DES ASSOCIATIONS

Diverses
 interventions
 et
 démonstrations
 tout au long
 de la journée

ACTIVITÉS SPORTIVES
 AAE Chaules
 Football Cyclo
 Club Chaules
 Auler Club Canotiers
 Société de Longue
 Pommery-Rochet
 Chaules

CULTURE, LOISIRS, MUSIQUE
 Ensemble Harmonique
 Chorale de Chaules
 Jeunes de Chaules Ecole de
 Musique de Haute Picardie, Office de
 la Culture et des Loisirs de Chaules
 Les Petits Picardes - Chaules
 d'Amateurs de Picardie, ateliers et
 au Lieu Picardie, Picard
 Club de Chaules

MÉMOIRE, FAMILLE, JUMENTAGE
 Crèche Les
 Hippocrates La
 Souvenir Français
 Comité de Jumentage
 Chaules /
 Edelweissch

Avec
 le soutien de
 l'État
 Agricole



Les Matinées en Familles

RANDO "Nature et Patrimoine"

**Samedi
 25 MAI 2024**

ACTIVITÉ GRATUITE
 à destination des familles
 (parents et enfants) du
 territoire Terre de Picardie

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
 au 03 22 85 14 14

PLACES LIMITÉES

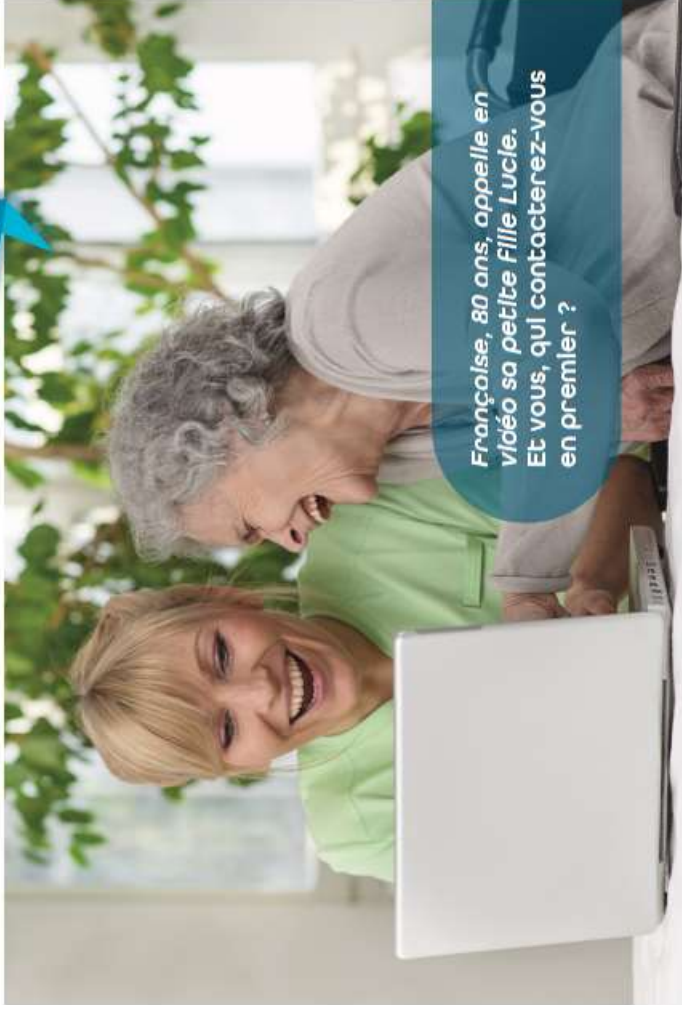
DÉPART EN CAR
 • 9h à Bouchair • 9h10 à Rosières
 • 9h20 à Lihons • 9h35 à Proyart
Lieux de ramassage communiqués lors de l'inscription

CANCONNES PÉDESTRE
 2 km (30 minutes environ)
 entre Cappy et le site du Pittrain de
 la Haute Somme par le chemin du halage

**SORTIE AUP' TIT TRAIN
 DE LA HAUTE SOMME**
 Balade en train à vapeur
 et visite du musée (1h30 environ)

RETOUR EN CAR
 entre 12h15 et 13h
 par les mêmes communes

terredepicardie.fr



Françoise, 80 ans, appelle en vidéo sa petite fille Lucie. Et vous, qui contacterez-vous en premier ?

Comme Françoise, le numérique vous tente mais vous ne savez pas comment débiter ? Vous rencontrez des difficultés avec votre matériel numérique ou dans vos démarches en ligne ? Numeric'aid vous accompagne à votre domicile !

En bref

- ▶ Une **analyse complète** de vos besoins.
- ▶ Un accompagnement **personnalisé** pour **découvrir** et/ou **utiliser** les outils numériques.
- ▶ **Selon vos besoins**, avec votre matériel ou le nôtre.
- ▶ Intervention **gratuite**, à **votre domicile**.

Les conditions

- ▶ Vous **résidez** dans la **Somme**.
- ▶ Vous êtes âgé(e) de **60 ans et +**.



Notre accompagnement

- ▶ **Équipement** : conseil et installation, ...
- ▶ **Lien avec vos proches** : appel vidéo, messagerie, réseaux sociaux, ...
- ▶ **Internet** : navigation, sécurité, ...
- ▶ **Quotidien** : services publics, banque, économie d'énergie, ...
- ▶ **Santé** : informations, rendez-vous médicaux, téléconsultations, ...
- ▶ **Loisirs** : jeux, photos, visites virtuelles, ...

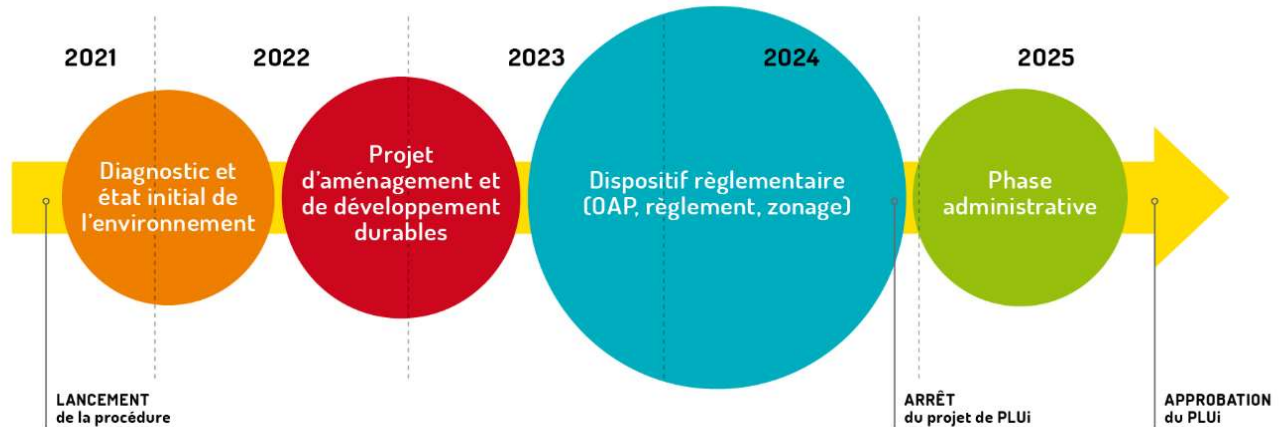
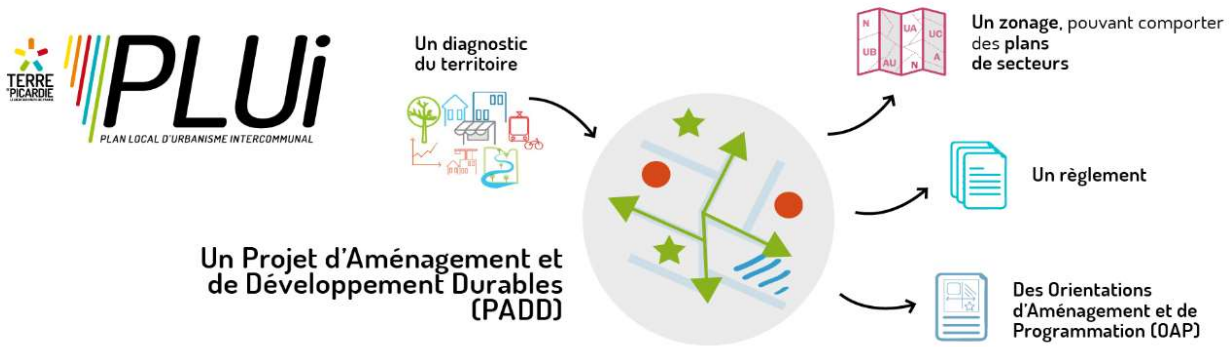
Un besoin ? Une demande ?
Notre équipe est à votre écoute

0 631 631 205
contact@numericaid.fr

avec le soutien de :



Le PLUi Terre de Picardie remplacera à terme les PLU et cartes communales existants et dotera l'ensemble des 43 communes composant Terre de Picardie d'un document d'urbanisme commun.



Plus d'informations sur le site www.terredepicardie.fr/cadre-de-vie/plui/

À LIHONS

INITIATION GRATUITE AU NUMÉRIQUE
DURÉE 2H

LE MERCREDI 26 JUIN 2024.
DE 14H À 16H

À LA MAIRIE DE LIHONS

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
LIMITÉE À 8 PARTICIPANTS



somme
numérique

✂

COUPON À COMPLÉTER

À remettre en mairie au plus tard le 03 juin

Madame/Monsieur :

Adresse :

RGPD : Nous collectons ces données afin de gérer un fichier de participants, traité informatiquement par la secrétaire de mairie de Lihons, mis à jour chaque année. Selon les modalités de l'article 13, chap3 du règlement RGPD de la CNIL



LIHONS



Associations des
Anciens Combattants
de Chaulnes

INVITATION cérémonie d'Alan SEEGER BELLOY en SANTERRE et LIHONS

Robert BILLORE Maire de Lihons

Laurent POTIER Maire de Belloy en Santerre

Philippe CHEVAL Président de la Communauté de Communes Terre de Picardie

Didier NAMONT Président Cantonal du Souvenir Français

Vous invitent à la cérémonie dédiée au poète américain **Alan SEEGER** et à ses camarades légionnaires tombés en 1916, lors de la bataille de Belloy-en-Santerre.

Le samedi 06 Juillet 2024

10h15 : Rassemblement devant la mairie de Belloy en Santerre

10h20 Stèle Tchèque/Slovaque

Monument aux morts de Belloy.

Dépôt de gerbes à la stèle de la Légion Étrangère.

11h15 : Nécropole de Lihons. Lecture de la plaque posée à l'entrée.

Dépôt de gerbes devant l'ossuaire n°1 puis au pied du mât des couleurs.

11h45 : Allocutions à la salle polyvalente de Lihons.

Suivies d'un vin d'honneur offert par la municipalité de Lihons.



Alan SEEGER

Avec la participation de l'Harmonie de Bray sur Somme.

Comptant sur votre présence, recevez nos sincères salutations.

Robert BILLORE, Laurent POTIER,

Philippe CHEVAL, Didier NAMONT



RENSEIGNEMENTS UTILES

LIHONS

URGENCE DÉPANNAGE REMORQUAGE 24h/24 :

Carrosserie	TRANS GAP 60	03.22.85.54.23
TAXI :	ALLÔ TAXI	03.22.85.40.15
COIFFEUSE À DOMICILE :	SONIA COIFFURE	03.22.83.22.71 / 06.27.52.35.68
SALON D'ESTHÉTIQUE :	NATUREL BEAUTÉ	03.22.83.04.54
CONSEILLÈRE BIEN ÊTRE :	AURÉLIE MOREL	
PROTHÉSISTE-ONGLERIE :	FOX NAILS	06.16.72.25.62
RESTAURANT :	AU CŒUR DE LIHONS	03.22.84.19.20
ARTISANS :	VANBRABANDT	06.44.15.94.30
DÉPANNAGE INFORMATIQUE :	ORDIFASI'L	06.78.06.94.54

EXTÉRIEURS

Pompiers : 18 **Gendarmerie :** 17 **Samu :** 15 **Urgences (U.E) :** 112

Pharmacie de garde : 32.37 **ERDF :** 09.72.67.50.80 **SIEP :** 03.22.88.32.04

A.C.P.G / C.A.T.M : Nadège LATAPIE en mairie de Chaulnes : 03.22.83.80.80

ADIL (information juridique sur le logement) : 03.60.12.45.00

INFORMATION LOGEMENT INDIGNE : 08.06.70.68.06

ASSISTANTE SOCIALE / MDSI : 7 rue du Temple à Chaulnes : 03.60.03.47.70

ASSOCIATION SAINT JEAN : permanence en mairie de Chaulnes
mardi de 8h30 à 10h30, jeudi de 15h30 à 17h00, vendredi de 8h30 à 10h30

CABINETS INFIRMIERS DE CHAULNES :

SÉNÉCHAL Odile et Quentin, CAMPA Estelle, LÉTURGIE Mathilde, BRUYER Agathe : 03.22.85.40.06
TAIX Daniel et GALLAIS Claire : 03.22.84.11.54

CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 03.22.22.01.94

ACCUEIL DE JOUR POUR VICTIMES DE VIOLENCE SUR PÉRONNE : 03.22.22.01.94

CONCILIATEUR DE JUSTICE : 06.12.47.97.69 A. SÉGOUFFIN (TGI d'Amiens)

Mail : alain.segouffin@conciliateurdejustice.fr

POINT DE JUSTICE SOMME (information juridique gratuite par téléphone) : 03.22.45.03.51

CROIX-ROUGE - BANQUE ALIMENTAIRE : lundi de 14h30 à 15h30 (semaines paires)
Permanences au local Croix Rouge 36 av. Roger Salengro à Chaulnes (à côté de Carrefour)
En cas d'urgence : 06.82.75.65.55

FNATH : ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE : permanence en mairie de Chaulnes

HUISSIERS / NOTAIRES : information gratuite en appelant directement les études

MISSION LOCALE / MEEF : sur RDV mardi et vendredi de 14h00 à 16h45

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE L'INSERTION DE PÉRONNE :

20 place du jeu de Paume. Avec ou sans RDV 9h30-12h00 / 13h30-16h30 : 03.60.03.47.01

REGROUPEMENT ASSISTANTES MATERNELLES : Chaulnes : 06.76.07.58.40

RELAIS PETITE ENFANCE : Rosières : 06.76.07.58.40

Mail : ram@terredepicardie.fr Site : www.terredepicardie.fr